

Conseil Municipal

Réunions du Conseil

Lettre n°3.

Bien cher Albinus,

Afin de te donner une vision la plus complète possible de la vie communale durant cette période Mars 2008/Octobre 2009, j'ai pensé utile de te résumer les débats et décisions prises lors des réunions du Conseil Municipal. Je te fais part, bien sûr, de mon sentiment. Durant ces 18 mois le Conseil Municipal s'est réuni 9 fois.

Dans cette première correspondance sur ce sujet qui constitue le pilier principal de la gestion de notre Commune j'ai souhaité, pour une meilleure compréhension, m'arrêter à ce que j'appellerais, la forme, l'organisation, l'environnement.

Dans une prochaine lettre je te parlerai du fond. Donc restons en sur la forme.

L'assistance: elle diminue au fil du temps. Si l'on excepte 5 à 6 membres assidus de la liste d'opposition de Mars, le public se compte facilement sur les doigts d'une main! Pour tant avant 2006 la salle s'avérait tout juste assez grande. Qu'en penser? Ces joutes verbales attiraient la population? Sûrement. Mais aujourd'hui? Désintérêt? Confiance absolue? Fatalisme? Triste quand même que la population ne se tienne pas informée de la façon dont « son argent » est dépensé.

L'absentéisme des Conseillers : dès la 1^{ère} séance le 26 mars il n' y avait pas moins que 5 absents (1/3 du total) dont 3 femmes (50%) ! Tiens ceci expliquerait-il les interrogations de ma précédente correspondance ?

La ponctualité : le Conseil est convoqué à 20h. Systématiquement la séance débute avec 3, 5 voire 10 minutes de retard ! On attend un adjoint, un conseiller arrive à 20h20. Tu vois on fait comme on veut !

La qualité des débats : difficile de parler de qualité quand il n'y a pas de débat. Navrant et affligeant le peu de curiosité des Conseillers. Aucune question sur des sujets pourtant importants (je te reparlerai de la séance du budget). Bien sur nous dit-on tout est « travaillé en réunions préparatoires ou en commissions »! Et le public il n'a donc que le droit de se taire (c'est la loi) mais pas celui d'être informé? Cela laisse la désagréable impression d'une réunion « entre amis » sachant qu'il est parfois très difficile d'entendre voire de comprendre certains monologues!

L'organisation : l'ordre du jour est rarement respecté. Le Maire demande l'ajout de sujets, d'autres passent en « questions diverses », d'autres enfin sont reportés à une prochaine séance. La secrétaire de Mairie est souvent approchée pour des précisions quand ce n'est pas elle qui corrige certains propos. Ce qui n'empêche pas certaines délibérations d'être retournées par la Préfecture pour correction.

Enfin tout cela fait penser à un devoir mal préparé, des sujets mal connus ou mal compris, un développement trop court voire hors sujet composé de lectures partielles de textes ou correspondances. Crois-tu qu'on voudrait que le public ne comprenne pas tout ? Pour ma part un peu plus de clarté ne nuirait pas.

Le compte rendu : pendant très longtemps le compte rendu était composé de 2 parties : un compte rendu proprement dit reprenant d'une manière succincte (pas mot à mot) mais suffisamment détaillée les différents points de l'ordre du jour et une seconde composée des délibérations votées pendant la séance dans l'ordre chronologique et la forme voulue par le législateur.

Depuis mars 2009 et l'arrivée de la nouvelle Secrétaire de Mairie (mais ce n'est certainement qu'une coïncidence) la 1^{ère} partie a disparu ! Vas comprendre quelque chose quand le sujet est un peu complexe et que l'on ne te donne que le résultat. Qui plus est le compte rendu affiché n'est pas toujours en phase avec ce qui a été dit.

Oui je sais les gens n'ont qu'à se déplacer plus nombreux et poser éventuellement des questions en fin de séance, mais encore faudrait-il que le Maire propose de donner la parole au public!

Ah mon cher ami où est donc cette transparence dont on nous rebat les oreilles depuis 8 ans ?

La communication : sujet qui avec la transparence a été évoqué avec insistance pendant les 3 dernières campagnes électorales. C'est vrai les deux vont souvent de pair. Et pourtant je te donne un petit échantillon du contraire. La convocation du C.M ne fait jamais (à l'exception de 2 fois) l'objet d'un article dans la presse. Les comptes rendus même succincts ne figurent jamais dans le journal. Enfin l'affichage souvent anarchique (l'ordre chronologique des pages n'est pas respecté) est fait dans un format nécessitant quasiment une loupe et l'ensemble noyé au milieu d'autres infos dont certaines n'ont plus lieu d'être depuis des semaines voire des mois. Qu'en penser ? Nos élus ne lisent pas la presse et ne constatent pas que la plupart des Communes voisines (y compris les plus petites) communiquent clairement sur ce sujet ? Volonté délibérée ? Comme disait Andy WARHOL : « C'est un avantage de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser »

En terminant je me rends compte que j'ai été un peu long mais le sujet ne permet pas le superficiel.

Bonne lecture, à bientôt.

Ton ami Nicolas